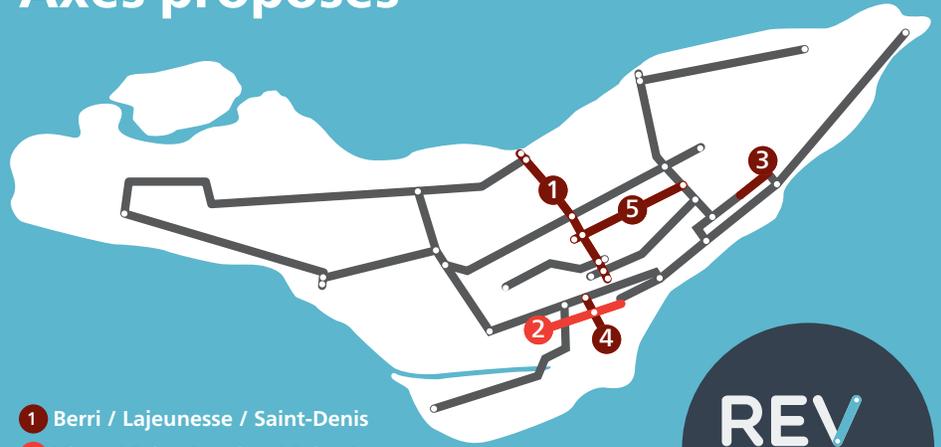




Image d'inspiration pour le REV sur la rue Saint-Jacques.

Réseau express vélo (REV)

Axes proposés



- 1 Berri / Lajeunesse / Saint-Denis
- 2 Viger / Saint-Antoine / Saint-Jacques
- 3 Souigny
- 4 Peel
- 5 Bellechasse



2 Viger / Saint-Antoine / Saint-Jacques

Réalisé par phases, cet axe de 5,4 km traversera à terme les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie, de l'avenue De Courcelle à la rue Berri. Il reliera des points d'intérêt du centre-ville comme le Quartier des spectacles, le Vieux-Montréal, l'École de technologie supérieure, le Centre Bell et le marché Atwater.

Le Réseau express vélo (REV) est un projet de 184 km réparti sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.

À terme, il comptera 17 axes accessibles à travers 7 arrondissements. Le REV offre des liaisons confortables, directes et sécuritaires entre les grands pôles d'activité et constitue la colonne vertébrale du réseau cyclable montréalais.

Le REV dans l'arrondissement du Sud-Ouest

En 2021, une première phase du REV sera déployée dans l'arrondissement du Sud-Ouest :

- ← Sur la rue Saint-Antoine, de Guy à Vinet
- Sur la rue Saint-Jacques, de Rose-de-Lima à Guy

À l'échelle de l'arrondissement, le REV permettra de :



Sécuriser les déplacements actifs tout en maintenant la fluidité de la circulation véhiculaire.



Améliorer la connectivité de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne avec le centre-ville.



Offrir un cadre de vie plus convivial aux riverains et aux usagers des rues Saint-Jacques et Saint-Antoine.

